Image not found or type unknown

non paiement echéances d'un prêt commun par mon ex ami

Par **tao**, le **03/07/2009** à **08:13**

J'ai contacté un prêt commun avec mon ami, il reste à ce jour 4 échéances à payer celui à suspendu ces virements car sa nouvelle amie est au chomage et ce prêt est ..en trop !! Bien que je continue à payer ma part, la banque menace de se retourner contre nous deux car nous sommes "solidaires". Que puis je faire ? Quelqu'un peut il me dire de facon claire les conséquences avenirs texte de loi à l'appuis (poursuite, frais, interdiction bancaire ?) afin que je puisse vers un courier à mon ex lui indiquent les conséquences de son acte car il est persuadé que comme mes revenus son supérieurs aux siens, il "est à l'abris"
Merci à tous pour vos réponses
Tao

Copyright © 2025 Légavox.fr - Tous droits réservés